

RECOMMANDATION N° 11

A L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT WALLON.

FORMATION DU PERSONNEL SPECIFIQUE DE NIVEAU B1, B2, B3, B4 vers A1 spécifique

21/04/2006

Après analyse de la problématique des conditions d'évolution de carrière du personnel administratif **B1, B2, B3, B4 vers A1 spécifique** le Conseil régional de la Formation émet à l'unanimité la recommandation suivante :

Il propose que le volume de base de 120 périodes imposé dans la circulaire 6 soit articulé de façon suivante :

- a) 50 périodes liées à la fonction.
- b) Recherches et gestion d'aides et de subsides montages de projets - 20 périodes. Options spécifiques du module 3 des cours de sciences administratives.
- c) Gestion des ressources humaines et management – 40 périodes. Tronc commun du module 3 des cours de sciences administratives.
- d) Part d'autonomie – 10 périodes.